



APPEL AUX DONNS !

Vous pouvez participer à ce projet collectif tout en réduisant le montant de vos impôts.

Les dons au Fonds de Dotations « BLUES PRESERVATION & PROJECT » vous permettront une déduction fiscale de 66% du montant de votre don.

Si vous donnez 100 euros vous déduirez 66 euros du montant de votre impôt, vous ne dépenserez donc que 34 euros. (Une attestation vous sera délivrée pour votre déclaration).

Alors n'hésitez pas, dès aujourd'hui participez !!!!

JE FAIS UN DON DE :euros

MES INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

tel : _____ Adresse Mail : _____

MON PAIEMENT :

PAR CHEQUE à l'ordre de : «Blues Préservation & Project»

PAR VIREMENT BANCAIRE

IBAN : FR76 1027 8375 6500 0111 7660 156

BIC : CMCI FR 2A

Adresse postale : « Blues Préservation & Project, Jacques et Anne Marie Garcia »

42 rue du 11 novembre 41320 CHATRES SUR CHER

Tél : 07 66 79 58 58

E-mail : jack@lamaisondublues.com